

Le Statut du fermage

PUBLIC CIBLE

paysan.ne.s installé.e.s

OBJECTIFS

comprendre ce qu'est le statut du fermage et les principales protections qu'il donne au fermier : Avoir des clés pour faire appliquer ces droits

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR 38

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 27/11/2020

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

participation forfaitaire demandée dans les autres cas

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Emeline Gaborieau

addear38@wanadoo.fr

ADDEAR 38

Marché d'Intérêt National

117 rue des Alliés

38030 Grenoble

Tel. 09 60 03 50 14

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
01/12/2020	Ferme Tournesol 38650 Isère	Audrey BIDEAU, juriste au Comité D'action Juridique AURA

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))